

Bâtiment A
 Niveau RDC
 Type T2
 Numéro A004

SURFACE HABITABLE

Cuisine/Séjour	22.11 m ²
Chambre 1	12.67 m ²
Sdb	5.49 m ²
Entrée	3.81 m ²
Cellier	2.39 m ²
WC	2.27 m ²
TOTAL HABITABLE	48.74 m²

SURFACES ANNEXES

Terrasse	19.67 m ²
Jardin	41.93 m ²
TOTAL ANNEXES	61.60 m²

LEGENDE :

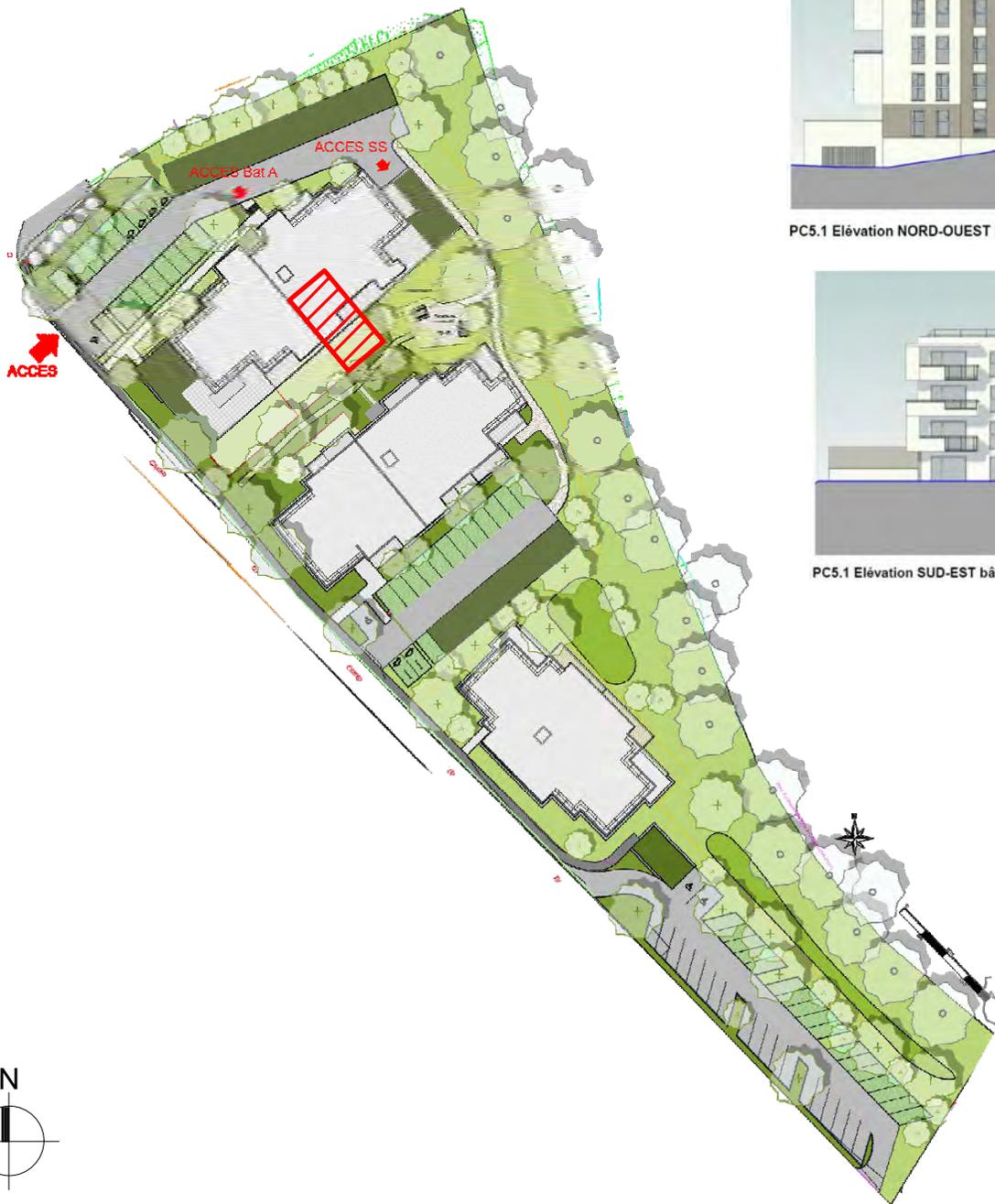
-  CLOISON DEMONTABLE
-  SOFFITE et FAUX-PLAFOND
-  GAINES TECHNIQUES
-  COFFRE VR

PLAN DE COMMERCIALISATION Date 03 12 2024

Les surfaces sont provisoires et peuvent évoluer dans le cadre de tolérance légale de 5%

Avertissement : Les dimensions, surfaces et gaines et rebordées, faux plafonds canalisations et équipements reportés sur ce document sont susceptibles de modifications dues aux impératifs administratifs et contraintes techniques de construction et aux tolérances de construction. Les meubles et éléments de cuisines ne sont qu'indicatifs. Seuls sont fournis les équipements figurant sur les descriptifs de vente. A la livraison, le terrain pourra présenter des différences de niveau dues à la topographie naturelle du lieu, au calage des voiries et aux contraintes techniques liés à la construction.

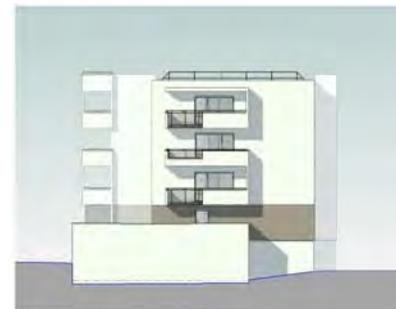




PC5.1 Elévation NORD-OUEST bât.A



PC5.1 Elévation SUD-EST bât.A



PC5.1 Elévation NORD-EST bât.A



PC5.1 Elévation SUD-OUEST bât.A

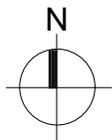
NAIA
POINT DE BEAUVOISIN

S
SOGIMM
PROMOTEUR

Opération immobilière NAIA
Chemin du Champ de Tir - 38480-LE PONT DE BEAUVOISIN



Bâtiment	A
Niveau	RDC
Type	T2
Numéro	A004



PLAN DE COMMERCIALISATION Date 03 12 2024

Les surfaces sont provisoires et peuvent évoluer dans le cadre de tolérance légale de 5%

Avertissement : Les dimensions, surfaces et gaines et retombées, faux plafonds canalisations et équipements reportés sur ce document sont susceptibles de modifications dues aux impératifs administratifs et contraintes techniques de construction et aux tolérances de construction. Les meubles et éléments de cuisines ne sont qu'indicatifs. Seuls sont fournis les équipements figurant sur les descriptifs de vente. A la livraison, le terrain pourra présenter des différences de niveau dues à la topographie naturelle du lieu, au calage des voiries et aux contraintes techniques liés à la construction.

EMPREINTES
architecte